

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2022 - 2023

Domaine	Design
Filière	Design Mode & Accessoires
Titre du module	Atelier / Laboratoire DM&A 3
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	2MaDeODMA11
Type de formation	Master
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier/Laboratoire DM&A 1 et 2
Langues principales	Français, anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Atelier : approfondir ses compétences créatives, pratiques, techniques et professionnelles à travers la réalisation du projet personnel qui se trouve au centre du cursus de l'étudiant-e-x. Approfondir et élaborer la phase de production d'une collection de mode ou d'accessoires, de bijoux, ou d'objets, grâce à la recherche et l'expérimentation antérieure.</p> <p>Technique : être capable de réaliser les divers projets liés aux ateliers.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Atelier : le développement du projet personnel mené dans le cadre de l'atelier laboratoire est jalonné chaque semestre par des séances régulières de tutorats et de feedback (« crits ») données par un panel de professeur-e-x-s et d'intervenant-e-x-s. Dans ce module, la production design est soutenue par des ateliers complémentaires, des appuis techniques, des interventions et des workshops spécialisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque projet.</p> <p>Technique : séances de groupe et suivi individuel par des tuteur-trice-x-s spécialisé-e-x-s dans leurs domaines respectifs.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Atelier : le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le, la ou les enseignant-e-x-s responsable-e-x-s du module et/ou des expert-e-x-s externe-x-s. L'originalité, la connaissance du contexte, la qualité de réalisation font partie des éléments évalués. Des modalités plus précises seront indiquées par les tuteur-trice-x-s respectif-ve-x-s selon le domaine d'action.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p> <p>Technique : l'évaluation se base sur la présence et la participation active. Évaluation continue et/ou finale faite par les enseignant-e-x-s responsable-x-s ou le jury.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
Enseignants	Christine Rösch
Nom du responsable du module	Lutz Huelle
Descriptif validé le	19.09.2022
Par	Nina Gander

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO